

A ALESIA MULTI SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 16.000 euros
Siège social : 16, rue d'Alésia – 75014 Paris
331 953 794 R.C.S. Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2025

Les associés de la société A ALESIA MULTI SERVICES se sont réunis en assemblée extraordinaire du 20 septembre 2025 à 9h00 à son siège social sis 16 rue d'Alésia – 75014 Paris, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

Messieurs Samuel GUILLAUME, François GUILLAUME, Bernard TCHARCHEFDJIAN, Grégoire TCHARCHEFDJIAN, Simon TCHARCHEFDJIAN et Ruben Marcos ALVEAL MONTES étaient présents ou représentés, sur un total de 6 membres de la société ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Bernard TCHARCHEFDJIAN en sa qualité de Gérant de la société A ALESIA MULTI SERVICES.

Le Gérant rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Bernard TCHARCHEFDJIAN de son mandat de Gérant de la société A ALESIA MULTI SERVICES
- Nomination de Monsieur Ruben Marcos ALVEAL MONTES en qualité de Gérant de la société A ALESIA MULTI SERVICES

Le Gérant fait état des motifs à l'origine de cette proposition et communique à l'assemblée les documents utiles.

Au terme des débats, le Gérant propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

1. Première résolution : Prise d'acte de la démission de Monsieur Bernard TCHARCHÉFDJIAN de son mandat de Gérant de la Société

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Bernard TCHARCHÉFDJIAN de son mandat de Gérant de la société A ALESIA MULTI SERVICES ;
- De prendre acte de la communication intervenue plus de quinze (15) jours avant la décision de Monsieur TCHARCHÉFDJIAN de démissionner de son mandat ;
- De prendre acte du respect des modalités d'envoi d'un écrit à la collectivité des associés, prévues par l'article 22 des statuts de la Société ;
- De prendre acte que ladite décision prend effet à compter de ce jour.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution : Nomination de Monsieur Ruben Marcos ALVEAL MONTES en qualité de Gérant de la Société

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de :

- Nommer en qualité de **Gérant de la société A ALESIA MULTI SERVICES**, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, Monsieur **Ruben Marcos ALVEAL MONTES**, né le 13 novembre 1971 à Lota, de nationalité française, demeurant au 42 bis rue Dantzig – 75015 Paris ;
- Décider que Monsieur **Ruben Marcos ALVEAL MONTES** ne percevra pas de rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions de Gérant de la Société.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

IG AR SG
AR
G

Fait à Paris le 20 Septembre 2025

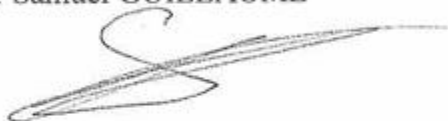
Monsieur Bernard TCHARCHÉFDJIAN



Monsieur François GUILLAUME



Monsieur Samuel GUILLAUME



Monsieur Grégoire TCHARCHÉFDJIAN



Monsieur Simon TCHARCHÉFDJIAN



Monsieur Ruben Marcos ALVEAL MONTES

